

## Période de questions

Séance ordinaire du 17 décembre 2019

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Guy Florent – 86, rue Brassard</u></b></p> <p>La question s'adresse à monsieur Savard :</p> <p>Pourquoi est-ce que vous ne pouvez prendre une décision sur la sortie que demandent les citoyens des plaines inondables, telle que faite par la Ville de Laval, alors qu'il a été adopté que les cotes d'eau sont erronées?</p>	<p>Tant et aussi longtemps qu'une rencontre n'aura pas lieu avec des spécialistes pour voir si les cotes d'eau sont bel et bien erronées et les comparer avec les données réelles de la Ville de Laval, je ne pourrai changer ma décision.</p>	<p>Obtenir les données réelles de la Ville de Laval (L. Castonguay).</p>	<p>Actif</p>
<p><b><u>Dominic Pétrin</u></b></p> <p>Les questions s'adressent à madame Marcoux :</p> <p>Pourquoi Parkbridge n'a pas payé pour les bornes fontaines?</p> <p>Est-ce possible d'avoir des précisions sur la facture que j'ai reçue en 2015 pour la réalisation des travaux d'aqueduc entre le chemin Saint-André et le Parc Rémillard sur la Route 104?</p>	<p>Appeler au Service de la taxation. Si aucune réponse obtenue, communiquer avec monsieur le Maire.</p> <p>La question étant d'intérêt personnel et non public, une réponse est transmise par écrit par le Service de l'accès à l'information.</p>		<p>Clos</p> <p>Clos</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Jean-Luc Gamache</u></b></p> <p>La question s'adresse à madame Claire Charbonneau :</p> <p>Pourquoi, lors de la séance du conseil du 26 novembre dernier, vous avez mentionné que le Maire et ses deux conseillers n'ont jamais de critiques? Avez-vous des sujets à suggérer sur lesquels les citoyens devraient critiquer?</p>	<p>Ce sont aux citoyens à rapporter les sujets et à critiquer. J'ai seulement dit que les critiques qui sont faites, c'est toujours au groupe des 9.</p>		Clos
<p><b><u>Gilles Hébert – 21, chemin du Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Les questions s'adressent à monsieur le Maire :</p> <p>Le 29 octobre, monsieur Berthelot a manqué de respect envers M. Langlois. Monsieur Berthelot a-t-il eu une contravention pour cela?</p> <p>Si j'utilisais les mêmes propos que monsieur Berthelot, est-ce que je serais passible d'une contravention?</p>	<p>Non.</p> <p>Le règlement 1699 tel que rédigé et adopté est difficile à appliquer. Monsieur le Maire précise que tant les élus que les citoyens doivent mettre de l'eau dans leur vin pour faire respecter ce règlement.</p>		Clos  Clos
<p><b><u>Gilbert Pierre – 1888, rue Bellerive</u></b></p> <p>Pourquoi les citoyens de la rue Kelly ont eu à payer la facture pour les travaux d'infrastructure, phase 3, de Saint-Athanase débutés en avril 2009 et qu'ils ne sont pas terminés (les fossés ne sont pas fermés)?</p>	<p>Monsieur le maire informe que le contrat ne prévoit pas la fermeture de tous les fossés.</p>		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Stéphane Lamarre</u></b></p> <p>Qui prend la décision de demander la présence de policiers lors des séances du conseil municipal et qui communique avec le Service de police?</p>	<p>Monsieur le Maire indique que c'est la Direction générale.</p>		<p>Clos</p>
<p><b><u>Ginette Lavigneur</u></b></p> <p>Est-ce que vous avez pensé aux hôpitaux et aux centres de soins de longue durée lorsque vous avez implanté le programme d'aide à l'acquisition de produits hygiéniques?</p>	<p>Monsieur le Maire précise que le programme mis en place est pour subventionner nos citoyens.</p>		<p>Clos</p>
<p><b><u>Maxime Tremblay</u></b></p> <p>À quel endroit aura lieu les travaux d'abattage de boisé?</p>	<p>Monsieur le Maire indique que les travaux d'abattage de boisé seront effectués un peu partout dans la Ville à titre préventif. Essentiellement, ce sont des arbres qui seront abattus, dont des frênes morts et des arbres qui sont limitrophes à des propriétés et à des lignes de lot.</p> <p>Monsieur Stéphane Beaudin précise que le travail d'analyse a été fait il y a un an par un ingénieur forestier. 2 400 arbres seront abattus, incluant ceux déjà abattus dans le cadre de travaux débutés par Hydro Québec en termes d'élagage.</p>		<p>Clos</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Maxime Tremblay</u></b> Est-ce que le lot 3 559 401 appartient à la Ville?</p>	<p>Monsieur le Maire indique que ce lot appartient à la Ville. C'est un lot en bordure de la rue de Maupassant, près de la rue Mailloux.</p> <p>Madame Marilyn Charbonneau précise que c'est une partie en avant du lot sur un des terrains déjà identifiés pour développement que l'on rattache à ce terrain, cela ne va pas gruger dans le plan de conservation.</p>		Clos
<p><b><u>Maxime Tremblay</u></b> Puis-je avoir des détails sur la résolution 1834 adoptée, laquelle concerne l'abolition des frais pour les permis d'abattage?</p>	<p>Monsieur Stéphane Beaudin précise qu'en adoptant la résolution 1834, la Ville est venue harmoniser les permis d'abattage. Auparavant, le citoyen qui demandait un permis d'abattage n'avait pas de frais. Un citoyen en zone inondable ou en zone agricole qui demandait un permis d'abattage avait des frais, sauf que le réflexe que ce citoyen en zone inondable avait était de faire les travaux d'abattage sans demander de permis. La Ville veut permettre l'abattage, bien l'encadrer et bien informer le citoyen sur qu'est-ce qu'il devrait faire une fois que son arbre est abattu. Donc, en harmonisant les frais, de part la gratuité de part et d'autre, notre espérance est que ceux qui sont propriétaires d'arbres en zone inondable se procurent le permis pour que la Ville puisse bien les accompagner.</p>		Clos



Questions	Réponses	Suivis à faire	État
Est-ce qu'une demande a été faite pour qu'une ligne continue soit tracée sur le chemin des Patriotes?	Cette demande sera également abordée lors de la rencontre de travail qui aura lieu au mois de juin.		Clos
<p><b><u>Alain Malo – 172, rue Chaussé</u></b></p> <p>Pouvons-nous avoir un compte rendu des plaintes déposées en 2019 relativement au bruit de l'aéroport?</p>	L'étude sur le climat sonore pour l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu sera déposée à la suite de la tenue du prochain Comité sur la gestion du bruit de l'aéroport qui aura lieu le 3 février 2020.		Clos